



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 3 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	15/11/2022
Président :	CORNEC Sébastien
Présents :	AUGEREAU Jean-Baptiste, BARLIER Cyril, BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, GALLOU David, GERNIGON Romain, HAMARD Jacques, LANDEAU Geneviève, MANCEAU Fabienne, MERLET Xavier, PERROT Michel, SALMON Éric et SARRAZIN Fabrice.
Excusés :	BELLARD Jean-Michel, COIFFARD Albert, DA COSTA Alcides, FOUCHER Philippe, GASTINEAU Jack et LEROY Pierre
Invité :	GOSSMANN Thomas

Informé du décès de M. Jack NOGRE, ancien arbitre et membre de commissions, le CODIR présente ses sincères condoléances à sa famille.

Sans remarque, les PV de Bureau (N°1 du 16/08/22, N°2 du 13/09/22, N°3 du 17/10/22) et les PV de CODIR (N°1 du 29/08/22, N°2 du 18/10/22) sont validés.

1. Arbitrage intervention du CTDA

1.1. Effectifs

Thomas GOSSMANN fait le point sur les effectifs (actuellement 270 arbitres au 14/11/2022) et commente ses tableaux projetés (arbitres féminines, arbitres issus des FIA ...)

1.2. FIA

Il fait également le point sur les FIA et informe que celle de novembre ne sera pas dispensée dans le 49 par manque de candidats.

1.3. Arbitres de club

Il évoque la nouveauté mise en place par la FFF : l'arbitre de club qui remplace l'arbitre auxiliaire. Il mentionne les critères de valorisation.

Une communication va être faite rapidement aux clubs pour la formation du 10 décembre 2022. Le CODIR valide :

- Le coût de la formation à 20€
- La dotation du kit : cartons, sifflet et écusson District

2. Bureau des Bureaux LFPL

Michel PERROT, Jacques HAMARD, Xavier MERLET et Éric SALMON reviennent sur la rencontre organisée par la Ligue les 14 et 15 octobre 2022. Le programme était sous forme d'ateliers avec divers sujets (secrétariat, finances, compétitions, arbitrage, RSO, club de demain et climat autour des rencontres).

Le but était aussi de se retrouver, d'échanger, de prendre de bonnes idées et connaissances de chacun et d'harmoniser les pratiques...

La LFPL adressera un compte rendu à chaque District et un questionnaire de satisfaction sera envoyé à chaque participant.

3. AG du District et de LFPL

Michel PERROT et Sébastien CORNEC font un rapide retour sur l'AG du District (23/09/22) et de la Ligue (05/11/22).

Il est suggéré, pour les prochaines AG, de remettre les divers trophées à la pause pour plus valoriser les récipiendaires.

Pour rappel l'AG du District 49 aura lieu à BEAUPREAU le 15 septembre 2023.

4. Conférence sur les Violences dans les stades

La conférence s'est déroulée le 9 novembre 2022 à l'IFEPSA. Elle comptait environ 170 participants. L'ensemble du CODIR confirme la réussite de cette opération.

Les interventions des invités ont été de bonne qualité et les échanges très enrichissants.

Le District remercie les intervenants pour leur implication et le groupe de travail sous la conduite de Pierre LEROY pour l'organisation.

Article sur le site [retour-sur-la-conference-violences-dans-les-stades-tous-responsables](#)

5. Informations du Président

5.1. Soirée de remise Label – 18 novembre 2022

Le Président rappelle la tenue de la soirée de remise de label de vendredi 18 novembre à la Caisse Régionale du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine.

Il invite les membres du CODIR n'ayant pas répondu à se manifester auprès de Valentin PINEAU.

5.2. Rencontre Ville d'Angers

Sébastien CORNEC et Guy RIBRAULT, président délégué de la LFPL, ont rencontré la Ville d'Angers pour traiter de différentes problématiques rencontrées par des clubs angevins.

6. Travaux District

Michel PERROT commente les plans réactualisés (préalablement transmis au CODIR par mail). Les plans étant terminés, le chiffrage des travaux va pouvoir démarrer. Il est également prévu une étude thermique des bâtiments.

7. Mouvements commissions

CD Foot Loisir : le CODIR valide l'intégration d'Olivier PERES dans la commission, afin de contribuer notamment au développement du Foot en marchant.

CD Appel : Le CODIR valide l'intégration d'Hubertus BIALAS au sein de la Commission d'Appel.

8. ANGERS MAFCA

Le CODIR,

Considérant le montant de la dette due au District (486.20 €) et à la Ligue (1 451.33 €).

Considérant que le District a relancé le club d'une part et qu'un échéancier a d'autre part été mis en place.

Considérant que le Président du club s'était engagé à respecter cet échéancier.

Considérant les articles des RG FFF :

- **Article 28** « Les clubs ne s'étant pas mis en règle au plus tard fin août, passif inclus, voient leurs engagements refusés ou annulés dans les épreuves régionales et départementales. »
- **Article 43** : « Tout club en activité ou en non-activité n'ayant pas acquitté sa cotisation au titre de la saison en cours est radié. »
- **Article 200** : « Les organismes fédéraux prennent des sanctions administratives nécessitées par la bonne marche de l'instance et la mise en œuvre de ses règlements. Dans ce cadre, les principales sanctions administratives que peuvent prendre les instances dirigeantes de la F.F.F., de la L.F.P., des Ligues ou des Districts ainsi que leurs commissions, sont les suivantes :
 - l'avertissement ;
 - le blâme ;
 - l'amende ;
 - la perte de matchs ;
 - la perte de points au classement ;
 - la suspension ;
 - la non-délivrance de licence ;
 - l'annulation ou le retrait de licence ;
 - la limitation ou l'interdiction de recrutement ;
 - **l'exclusion ou refus d'engagement en compétition(s) ;**

Décide de prononcer l'exclusion de toutes compétitions au club d'Angers MAFCA en date d'effet du 01.12.2022, sauf à ce que le club ait réglé ses dettes District et Ligue au 30.11.2022 au plus tard.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel de Discipline.

9. Finances

Eric SALMON fait le point sur les finances du District :

- Engagements,
- Retards clubs,
- Contrats d'objectifs. Les dossiers ont été déposés. Eric SALMON en profite pour remercier l'ETD pour sa contribution.

Il informe le CODIR de la venue de Stéphanie LAMY (Responsable service comptabilité LFPL) au District le 08/12/2022, pour une réunion de travail avec Audrey RIBRAULT.

10. Infos diverses

10.1. Action TELETHON

Le District relance son action 1 but = 1 € reversé dans le cadre du Téléthon le week-end du 3 et 4 décembre. Une communication sera adressée aux clubs.

10.2. Standard téléphonique

Xavier MERLET demande que la mise à jour du standard téléphonique soit faite suite aux diverses modifications de postes.

10.3. Foot en marchant

Jacques HAMARD propose au CODIR une initiation au foot en marchant le vendredi 9 décembre 2022. Un mail d'invitation sera envoyé.

10.4. Toutes foot

Fabienne MANCEAU informe le CODIR de l'opération lancée par la FFF à destination des clubs ayant pour objectif : développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le foot et dynamiser le projet club.

10.5. Valorisation du Bénévolat

- La journée des bénévoles sera programmée lors de la finale de la Coupe de France le week-end du 29 et 30 avril 2023. Le format de désignations des bénévoles de notre District pourrait être revu.
- Week-end des bénévoles à Clairefontaine : date prévisionnelle 15-16 avril 2023. Une communication sera faite début janvier 2023

10.6. Tournoi de France

Jean-Baptiste AUGEREAU informe le CODIR de sa participation ce 15/11, dans les locaux du stade Raymond KOPA en présence du club d'Angers SCO, de la FFF et de la Ligue, à la réunion de présentation du « Tournoi de France » qui se tiendra prochainement sur le territoire LFPL.

A cette occasion, 2 matchs de l'Equipe de France Féminine se tiendront à Angers (samedi 18 et mardi 21 février) et 1 à Laval (mercredi 15 février).

Les rencontres de l'Equipe de France Féminine seront en principe diffusées sur W9.

Jean-Baptiste AUGEREAU et Delphine ROBERT seront les interlocuteurs de la Ligue et de la FFF dans le cadre de l'accueil de ce tournoi.

Prochaines réunions :

☞ Bureau : mardi 17 janvier 2023

☞ Comité de Direction : Lundi 19 décembre 2022

Le Président	La Secrétaire
M. CORNEC Sébastien	Mme LANDEAU Geneviève

